



Brexit et pratique notariale : «Keep calm and carry on»...

«Qu'évoque pour vous le 23 juin 2016 ?» En France, et spécialement pour le lecteur de Solution Notaire Hebdo, il s'agit sans doute du dixième anniversaire de la loi du 23 juin 2006 portant réforme des successions et libéralités – l'une des interrogations essentielles tenant au devenir de la réserve héréditaire. Mais, outre-Manche, il s'agit bien plutôt du référendum sur le maintien ou non du Royaume-Uni dans l'Union européenne, par lequel, avec 51,9% des voix, le camp du «Leave» l'a emporté. Selon l'article 50 du traité sur l'Union européenne, les modalités de son retrait doivent être négociées entre l'État membre sortant et l'Union; en l'espèce, un accord doit être trouvé d'ici le 29 mars 2019. Or, voilà que les 19 et 20 septembre derniers, les Européens ont refusé le plan dit «de Chequers» proposé en juillet par le Premier ministre britannique Theresa May, au point que l'éventualité d'un «no deal» est désormais sérieusement prise en compte. Le Conseil européen du 18 octobre prochain marque l'une des dernières chances pour s'accorder...

Anne Karm,
professeur
à l'Université
Paris-Dauphine,
directrice
du Master 2
de droit notarial

C'est dans ce contexte que s'est tenue, le 10 octobre 2018, à la Chambre des notaires de Paris, la conférence «Brexit et pratique notariale», à l'initiative de l'association Droit notarial Dauphine (ADN Dauphine - www.adndauphine.com) pour les dix ans du Master 2 de droit notarial de cette université.

Se gardant bien de se départir d'une prudente neutralité, le président Bertrand Savouré a sereinement présenté les minces enjeux patrimoniaux du «British Exit». De fait, le droit patrimonial substantiel n'est pas unifié à l'échelle européenne, tandis que l'harmonisation des règles de droit international privé, récemment opérée à la faveur des règlements européens applicables aux successions et aux régimes matrimoniaux n'a pas suscité l'adhésion du Royaume-Uni, au statut particulier d'«État tiers». Ce n'est guère que sur la question du tribunal compétent

en matière de divorce qu'un effort d'harmonisation est intervenu avec le Royaume-Uni, laissant dès lors présager quelques adaptations.

Est-ce à dire, pour autant, que la profession notariale ne s'intéressera que de loin au Brexit? Bien au contraire, tant elle se doit d'accompagner certaines évolutions notables, tenant notamment à l'essor de la place de Paris comme place financière européenne, ou bien au statut particulier du Royaume-Uni en matière de fiscalité, ou encore à l'attractivité du régime de l'impatriation que seule la France a mis en place au sein de l'Union européenne... En somme, tout en faisant sienne la devise adoptée par nos amis anglais en droit des contrats et des affaires – «Keep calm and carry on» –, la profession aurait tout intérêt à mettre au point son «Action plan» dans les meilleurs délais...



La profession notariale devra accompagner certaines évolutions notables



Éditions Francis Lefebvre Solution Notaire Hebdo

42, rue de Villiers,
92532 Levallois-Perret Cedex
Tél. : 01 41 05 22 00
E-mail : serviceclients@efl.fr
Internet <http://www.efl.fr>
SAS au capital de 241 608 €
CPPAP : 1119 T 93521
Impression Chirat -
744 rue de Sainte Colombe -
42540 Saint-Just-la-Pendue
Conception et réalisation :
Nord compo,
Villeneuve-d'Ascq
Dépôt légal
Octobre 2018

Hebdomadaire
2^e année – ISSN : 2557-7107
Abonnement 2018 revue
+ services numériques : 398,19 €
Prix de ce numéro : 25,53 €
Principal associé :
Éditions Lefebvre Sarrut
Président et Directeur de la
publication : Renaud Lefebvre
Responsable de la publication :
Vincent Toussaint
Rédactrice en chef :
Laure Toury, l.toury@efl.fr

Rédacteurs : C. Babinet, C. Barde,
N. Besson-Sénéchaud, B. Brom,
M. Cabrera, D. Chaminade, J. Courquin,
C. Cros, C. Dancoisne, A. Deschamps,
S. Didier, F. de Beaufort, E. de Loth,
O. Desumeur, R. Fosset, F. Gall-Kiesmann,
G. Henriot, A. Icart, S. Jaillot,
B. Macquart-Moulin, V. Magnier,
M.-A. Massiot, C. Prél
Conseiller éditorial : Pierre Odolant
Assistants d'édition : A.-V. Bernard ;
N. Da Silva
Création de la maquette :
Éric Mégou

Régie publicité : Mistral Média :
01 40 02 99 00



@SolNotHebdo

© Éditions Francis Lefebvre 2018
Reproduction, même partielle,
interdite sans autorisation
Origine du papier : Allemagne ;
sans fibres recyclées ;
Prot : 19 g/t.

